



# Le Centre hospitalier de Saint-Aignan, recherche

## un ergothérapeute

### **C.D.D. 1/2 temps pour occuper des fonctions au Centre médico social de Mareuil établissement annexe du Centre hospitalier à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018**

→ Le Centre médico-social (110 lits et places) assure la prise en charge d'un public handicapé, implanté principalement à Mareuil (« les Brunetières ») avec des annexes à St-Aignan.

#### **ACTIVITES :**

##### **Activités de soins directs aux patients :**

- Des bilans ostéo-articulaires, neurologiques, musculaires, trophiques, fonctionnels, d'autonomie ou d'évaluation des difficultés relationnelles.
- La mise en condition articulaire et musculaire ou la facilitation d'une fonction permettant d'accomplir les actes ci-dessous.
- Par l'organisation d'activités d'artisanat, de jeu, d'expression, de la vie quotidienne, de loisirs ou de travail permettre:
  - - la transformation d'un mouvement en geste fonctionnel,
  - - la rééducation de la sensori-motricité,
  - - la rééducation des repères temporo-spatiaux,
  - - l'adaptation ou la réadaptation aux gestes professionnels ou de la vie quotidienne,
  - - le développement des facultés d'adaptation ou de compensation,
  - - le maintien des capacités fonctionnelles et relationnelles et la prévention des aggravations,
  - - la revalorisation et la restauration des capacités de relation et de création,
  - - le maintien ou la reprise de l'identité personnelle et du rôle social,
  - - l'expression des conflits internes.
- L'application d'appareillages et de matériels d'aide technique appropriés à l'ergothérapie (adapter l'installation et le positionnement du patient ; confectionner ou conseiller pour le choix des aides techniques et des orthèses...).

##### **Activités liées à l'environnement du patient (visite à domicile) :**

- La visite à domicile (VAD) réalisée par l'ergothérapeute est destinée aux patients en situation de handicap et qui prévoient un retour à domicile.
- Réalisation et suivi de projet d'aménagement de l'environnement
- Moyens nécessaires pour réaliser les VAD : accès à une voiture de service, ordre de mission, présence du patient (emmené par l'ergothérapeute après autorisation et prescription médicales). Un membre de la famille doit être présent si possible au domicile du patient lors de la visite.

##### **Activités de transmissions et de communication à l'équipe :**

- La participation aux réunions multidisciplinaires.
- L'information verbale et écrite des différents partenaires du soin, professionnels et familiaux, pour favoriser les interactions avec les personnes soignées.
- La transmission au cadre responsable du service de rééducation et à la directrice des services de soins des informations concernant les problèmes rencontrés dans l'organisation des conditions de réalisation des soins d'ergothérapie.
- La participation aux groupes de travail et aux projets de l'établissement.

### **Activités liées au développement de la qualité des soins délivrés :**

- La construction et/ou la réalisation des outils pour garantir la qualité des soins d'ergothérapie.
- La recherche, le classement et l'actualisation des informations sur les aides techniques adaptées aux patients.
- L'essai de fauteuils roulants et divers matériels spécifiques.
- La gestion et le rangement du matériel nécessaire à l'exercice de sa profession
- La diffusion et la promotion des savoir-faire originaux.
- La connaissance de base du maniement de l'environnement micro-informatique.

### **Activités liées à la formation des étudiants :**

- La participation à la mise en place des conditions favorables à l'apprentissage pratique des étudiants ergothérapeutes en stage à l'hôpital.

### **Savoir-faire :**

- Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement
- Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie
- Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique
- Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle
- Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique
- Former et informer des professionnels et des personnes en formation
- Mettre en oeuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

### **Savoir-être :**

- sens du travail en équipe
- capacités relationnelles, autonomie et grande écoute
- savoir rendre compte, organiser son travail, gérer les imprévus et mettre des priorités
- rigueur dans le suivi des demandes, méthode et organisation
- disponibilité
- curiosité professionnelle.

### **Pré-requis :**

Diplôme d'Etat d'ergothérapeute

### **Candidatures et C.V. sont à adresser à :**

**Centre hospitalier de Saint-Aignan  
M. le directeur  
1301, rue de la forêt – B.P. 82  
41110 SAINT-AIGNAN -  
Tél : 02.54.71.20.00.**

**Adresse Internet : [nbarras@hl-saintaignan.fr](mailto:nbarras@hl-saintaignan.fr)**